



**AUCHAN
RETAIL FRANCE**

Jeudi 12 mars 2026

Objet : Négociation accord Prime de Progrès et de Performance

Monsieur Boukennat,

Pour notre Organisation Syndicale, le **partage de la valeur** constitue un élément essentiel du **dialogue social** et de la **reconnaissance** de l'engagement des salariés. À ce titre, il s'agit d'un sujet que nous considérons avec une attention particulière.

Nous avons bien pris connaissance des propositions que vous avez formulées dans le cadre de la négociation du nouvel accord PPP. Si celles-ci tiennent compte des résultats actuels de l'entreprise, nous estimons néanmoins qu'elles restent insuffisantes au regard de l'accord précédent et du contexte de perte de pouvoir d'achat auquel sont confrontés les salariés.

Dans cette perspective, nous formulons les propositions suivantes :

1) Augmentation du niveau de distribution

Nous proposons d'augmenter le niveau de distribution et de revoir l'échelle du tableau afin de permettre d'atteindre un plafond de **6 % maximum**.

2) Modalités liées à l'objectif d'EBITDA

Nous proposons de fixer une valorisation sur la base d'une **réalisation mensuelle de 60 €**, avec un **effet de cliquet** :

- Si l'objectif est atteint dès le **1er mois du trimestre** : validation de **60 €** ;
- Si l'objectif est atteint au **2^e mois** : validation de **60 € supplémentaires** ;
- Et ainsi de suite, permettant d'atteindre **180 € sur le trimestre**.

3) Révision du bonus mensuel

Nous proposons également de **porter le bonus à 40 € par mois** pour la réalisation conjointe des objectifs de **revenu et d'EBITDA**.

Ces propositions permettraient d'aboutir à un **enjeu mensuel de 100 €**, soit **300 € sur le trimestre**.

Un dispositif permettant aux salariés de percevoir **jusqu'à 100 € par mois** constituerait un levier de motivation significatif pour les équipes, tout en renforçant le lien entre performance collective et reconnaissance financière.

Dans l'attente de la poursuite de nos échanges sur ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur Boukennat, l'expression de nos salutations distinguées.

CONTACT CFDT

Gilles Martin
Délégué syndical national
Auchan Retail France
06 19 74 68 16
cfdtauchan50@hotmail.fr
Cherbourg en Cotentin.